



**PREFECTURE
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°75-2026-079

PUBLIÉ LE 5 FÉVRIER 2026

Sommaire

Direction régionale des finances publiques d'Île-de-France et du département de Paris / Division pilotage

75-2026-02-05-00003 - Décision du 29 janvier 2026 portant délégation de signature (centre de gestion financière bloc 3 placé sous l'autorité du directeur régional des finances publiques d'Île-de-France et de Paris - opérations relevant du périmètre du pôle pilotage et ressources de la direction régionale des finances publiques d'Île-de-France et de Paris) (3 pages)

Page 3

75-2026-02-04-00006 - Décision du janvier 2026 portant délégation de signature (centre de gestion financière bloc 3 placé sous l'autorité du directeur régional des finances publiques d'Île-de-France et de Paris - opérations ne relevant pas du périmètre du pôle pilotage et ressources de la direction régionale des finances publiques d'Île-de-France et de Paris) (3 pages)

Page 7

Direction régionale des finances publiques
d'Île-de-France et du département de Paris

75-2026-02-05-00003

Décision du 29 janvier 2026
portant délégation de signature (centre de
gestion financière bloc 3 placé sous l'autorité du
directeur régional des finances publiques
d'Île-de-France et de Paris - opérations relevant
du périmètre du pôle pilotage et ressources de la
direction régionale des finances publiques
d'Île-de-France et de Paris)

**DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES
DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE ET DE PARIS
94 Rue de Réaumur
75002 PARIS**

Décision du 29 janvier 2026

**portant délégation de signature (centre de gestion financière bloc 3 placé sous l'autorité
du directeur régional des finances publiques d'Île-de-France et de Paris – opérations
relevant du périmètre du pôle pilotage et ressources de la direction régionale des
finances publiques d'Île-de-France et de Paris)**

La directrice du pôle pilotage et ressources de la direction régionale des finances publiques d'Île-de-France et de Paris, Mme Anne TALON, Administratrice de l'État du grade transitoire,

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des Préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements, notamment ses articles 38, 43 et 44 ;

Vu le décret n° 2009-208 du 20 février 2009 modifié relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, notamment son article 86-1 ;

Vu le décret n° 2021-1550 du 1^{er} décembre 2021 portant statut particulier du corps des administrateurs de l'État ;

Vu l'arrêté préfectoral n° IDF-2023-10-05-00007/75-2023-10-05-00003 du 5 octobre 2023 portant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire à Mme Anne TALON, directrice du pôle Pilotage et Ressources à la direction régionale des Finances publiques de la région d'Île-de-France et de Paris ;

Décide :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à l'effet de signer tous actes relatifs à l'exécution des opérations de dépenses pour lesquelles j'ai reçu délégation par arrêté préfectoral du 5 octobre 2023 susvisé, dans la limite de leurs attributions au sein du centre de gestion financière, à :

Mme Élisabeth FRANTZ, inspectrice divisionnaire des Finances publiques hors classe, responsable du Centre de Gestion Financière,

Mme Marine LE BERRE, inspectrice des Finances publiques, adjointe au responsable du Centre de Gestion Financière,
M. Thierry ALIGE, contrôleur principal des Finances publiques,
M. Nicolas BELAUD, contrôleur des Finances publiques,
M. Laurent BLACHE-CACCHIA, contrôleur des Finances publiques,
Mme Alexandra BLUM, agente administrative principale des Finances publiques,
Mme Marine CABUZEL, agente administrative principale stagiaire des Finances publiques,
M. Joël CECILE, agent administratif principal des Finances publiques,
M. Jean-Pierre CHABOT, contrôleur principal des Finances publiques,
Mme Nathalie CHANTRY, contrôleuse principale des Finances publiques,
M. Ruddy CLAUDE, contrôleur principal des Finances publiques,
Mme Chimène FIDELIN, agente administrative principale stagiaire des Finances publiques,
Mme Florence GRUNDMAN, agente administrative principale des Finances publiques,
M. Ahmed HASSANI, contrôleur des Finances publiques,
Mme Magali JAILLET, contrôleuse des Finances publiques,
M. Emmanuel JEANTET, contrôleur des Finances publiques,
Mme Corine LEMOYNE, agente administrative principale stagiaire des Finances publiques,

M. Philippe MICHAC, contrôleur principal des Finances publiques,
Mme Natacha NUBRET, contrôleuse des Finances publiques,
Mme Béatrice OWEDYK, agente administrative principale des Finances publiques,
M. Régis PINAULT, agent administratif principal des Finances publiques,
M. José PONS, contrôleur des Finances publiques,
M. Antony PREO, agent administratif principal des Finances publiques,
M. Bruno PUTEANUS, contrôleur des Finances publiques,
M. Thomas ROUX, agent administratif principal des Finances publiques,
M. Tahar BEN MABROUK, apprenti,
Mme Stéphanie POTTEZ, contrôleuse des Finances publiques.

Article 2

Par dérogation à l'article 1^{er}, demeurent réservés à ma signature les actes de prescription de ces opérations.

Article 3

La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture d'Île-de-France et de Paris .

A Paris, le 05/02/2026

La directrice du pôle pilotage et ressources de la
direction régionale d'Île-de-France et de Paris

Signé

Anne TALON

Direction régionale des finances publiques
d'Île-de-France et du département de Paris

75-2026-02-04-00006

Décision du janvier 2026 portant délégation de signature (centre de gestion financière bloc 3 placé sous l'autorité du directeur régional des finances publiques d'Île-de-France et de Paris - opérations ne relevant pas du périmètre du pôle pilotage et ressources de la direction régionale des finances publiques d'Île-de-France et de Paris)

**DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES
DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE ET DE PARIS
94 Rue de Réaumur
75002 PARIS**

Décision du 29 janvier 2026

portant délégation de signature (centre de gestion financière bloc 3 placé sous l'autorité du directeur régional des finances publiques d'Île-de-France et de Paris – opérations ne relevant pas du périmètre du pôle pilotage et ressources de la direction régionale des finances publiques d'Île-de-France et de Paris)

Le Directeur du pôle gestion publique État de la direction régionale des finances publiques d'Île-de-France et de Paris, M. Didier PIERRON, Administrateur de l'État,

Vu le décret n° 2004-1085 du 14 octobre 2004 modifié relatif à la délégation de gestion dans les services de l'État ;

Vu le décret n° 2009-208 du 20 février 2009 modifié relatif au statut particulier des administrateurs des Finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des Finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, notamment son article 86-1 ;

Vu le décret n° 2021-1550 du 1^{er} décembre 2021 portant statut particulier du corps des administrateurs de l'État ;

Vu l'arrêté du 7 décembre 2023 portant nomination de M. Didier PIERRON, administrateur de l'État dans l'emploi de chef du pôle gestion publique État à la direction régionale des finances publiques d'Île-de-France et de Paris ;

Vu les conventions de délégations de gestion relatives au centre de gestion financière bloc 3 placé sous l'autorité du directeur régional des finances publiques de la région Île-de-France et de Paris ;

Décide :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à l'effet de signer tous actes relatifs à l'exécution des opérations prévues dans les conventions de délégation de gestion susvisées, dans la limite de leurs attributions au sein du centre de gestion financière, à :

Mme Elisabeth FRANTZ, inspectrice divisionnaire des Finances publiques hors classe, responsable du Centre de Gestion Financière,

Mme Marine LE BERRE inspectrice des Finances publiques, adjointe au responsable du Centre de Gestion Financière,

M. Thierry ALIGE, contrôleur principal des Finances publiques,

M. Nicolas BELAUD, contrôleur des Finances publiques,

M. Laurent BLACHE-CACCHIA, contrôleur des Finances publiques,

Mme Alexandra BLUM, agente administrative principale des Finances publiques,

Mme Marine CABUZEL, agente administrative principale stagiaire des Finances publiques

M. Joël CECILE, agent administratif principal des Finances publiques,

M. Jean-Pierre CHABOT, contrôleur principal des Finances publiques,

Mme Nathalie CHANTRY, contrôleuse principale des Finances publiques,

M. Ruddy CLAUDE, contrôleur principal des Finances publiques,

Mme Chimène FIDELIN, agente administrative principale stagiaire des Finances publiques,

Mme Florence GRUNDMAN, agente administrative principale des Finances publiques,

M. Ahmed HASSANI, contrôleur des Finances publiques,

Mme Magali JAILLET, contrôleuse des Finances publiques,

M. Emmanuel JEANTET, contrôleur des Finances publiques,

Mme Corine LEMOYNE, agente administrative principale stagiaire des Finances publiques,

M. Philippe MICHAC, contrôleur principal des Finances publiques,

Mme Natacha NUBRET, contrôleuse des Finances publiques,

Mme Béatrice OWEDYK, agente administrative principale des Finances publiques,

M. Régis PINAULT, agent administratif principal des Finances publiques,

M. José PONS, contrôleur des Finances publiques,

M. Antony PREO, agent administratif principal des Finances publiques,

M. Bruno PUTEANUS, contrôleur des Finances publiques,

M. Thomas ROUX, agent administratif principal des Finances publiques,

M. Tahar BEN MABROUK, apprenti,

Mme Stéphanie POTTEZ, contrôleuse des Finances publiques.

Article 2

La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région d'Île-de-France et de Paris Préfecture de Paris.

A Paris, le 04/02/2026

Le Directeur du Pôle Gestion Publique de l'État
de la direction régionale des finances publiques
d'Île-de-France et de Paris,

Signé

Didier PIERRON